

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONITEUR SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.

Un an. . . 18f. » 24f. «

Six mois. . . 10 » 15 «

Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

Ainsi que l'ont fait connaître les documents officiels récemment publiés, la question ouverte, depuis plusieurs mois, à Constantinople, vient d'entrer dans une phase nouvelle. La Porte a pensé, qu'au point où étaient les choses, elle devait renoncer à la voie des négociations, et il ne paraît plus permis d'espérer qu'un conflit puisse être prévenu. Une déclaration de guerre n'est point un fait rare dans la vie des peuples, et ce n'est point la première fois que l'on voit les mêmes rivalités aux prises sur le même terrain. L'importance et la nature des intérêts impliqués dans le différend, en atteignant, plus directement peut-être que la France, les autres cabinets de l'Europe, ne sont que des raisons de plus d'envisager avec calme cette évolution nouvelle des affaires d'Orient.

Dès le début de cette crise, le gouvernement de Sa Majesté Impériale en avait apprécié la portée : il avait compris que l'intégrité et l'indépendance de l'Empire ottoman étaient en cause, et qu'elles ne pourraient être compromises sans que la pondération des forces, sur laquelle repose la sécurité de l'Europe fût gravement altérée. L'occupation des Principautés du Danube, contraire aux stipulations des traités, ne tarda pas à faire ressortir à tous les yeux le caractère d'universalité qu'avait ainsi la question dès ses origines mêmes.

Les cabinets en furent profondément émus. Déjà la Grande-Bretagne coopérait avec nous à des démonstrations maritimes destinées à marquer la sollicitude qu'elle portait, comme nous, à l'indépendance de la Turquie. Les deux gouvernements trouvèrent dans ceux d'Autriche et de Prusse un concours qui permettait de donner aux négociations, ouvertes pour la recherche d'une solution amiable, le caractère européen qu'elles comportaient. Grâce à ce concert, créé par la communauté incontestable des intérêts, on put nourrir, quel que temps, l'espoir d'un dénouement pacifique. On se rappelle que cette unité d'efforts s'est formulée par une note où les cabinets essayaient, non sans avoir de grandes difficultés à vaincre, de faire aux parties belligérantes ou en cause la juste part qui devait revenir à chacune dans les droits en litige. L'interprétation donnée, par une des parties, à cette note a fait craindre que l'œuvre commune de la conférence de Vienne

ne répondit pas assez exactement à l'intention qui l'avait inspirée, et qu'elle n'atteignit point le but qu'on s'était proposé, à savoir : le maintien des droits souverains du Sultan, seule base certaine de l'indépendance de la Porte-Ottomane, et, par conséquent, de l'équilibre européen.

La Porte ayant pensé dès-lors que la guerre convenait seule à sa dignité, le gouvernement de S. M. l'Empereur n'avait point à se départir de la ligne que, dès le commencement, il s'était tracée. Alors, comme, en présence de l'occupation des Principautés du Danube, il s'est rencontré dans les mêmes vues avec le gouvernement de S. M. Britannique, les deux cabinets ont prescrit à leurs escadres de franchir les Dardanelles, et, en ce moment, elles doivent avoir mouillé dans la mer de Marmara.

La paix est l'intérêt permanent des peuples. Pénétré de cette pensée, à la veille d'occuper le trône où l'appelaient le vœu du pays, l'Empereur a donné la solennelle assurance de concourir de tous ses efforts à la conservation de la paix dont l'Europe goûte avec bonheur le bienfait. Mais cette paix manquerait évidemment de sa condition essentielle, si elle cessait d'avoir pour base l'équilibre nécessaire au maintien des droits et à la sécurité des intérêts de tous.

Telles sont les considérations qui avaient décidé l'envoi de la flotte de Toulon à Salamine, et de Salamine à Besika. Telle est encore la pensée qui la guidera dans la nouvelle destination qu'elle a reçue ; tel est le but que le gouvernement de l'Empereur ne perdra point de vue, jusqu'à ce que la paix puisse se rasseoir sur les seuls fondements qui la rendent profitable et sûre. Une semblable entreprise était digne de réunir les pavillons des deux grands Etats de l'Occident, et de faire naître ainsi le beau spectacle d'une entente parfaite dans l'action comme dans les négociations. Si, d'une part, les gouvernements qui ont prêté leur concours aux deux cabinets dans la conférence de Vienne ne jugent point nécessaire de s'associer aux démonstrations maritimes faites dans un intérêt qui leur est commun avec la France et l'Angleterre, l'évidence même de cet intérêt autorise pourtant à penser que leur neutralité ne saurait être de l'indifférence. Si les gouvernements qui disposent des moyens matériels les plus propres à influencer sur la marche des événements ont cru devoir se rapprocher du théâtre de l'action, la coopération des deux autres ca-

binets ne saurait donc être perdue pour les négociations qui devront servir à faciliter la solution du différend.

Tant de circonstances réunies en faveur d'une cause qui est celle de toute l'Europe permettent d'envisager les éventualités avec sécurité et d'attendre le résultat avec confiance.

Les nouvelles les plus récentes arrivées des Principautés danubiennes, à Berlin, expliquent le bruit qui avait couru d'une collision entre les Turcs et les russes. Les Turcs avaient occupé une île entre Widdin et Kalefat, sur la rive opposée.

Dans la nuit du 15 au 16 octobre, les Turcs ont entrepris une reconnaissance, et, à cette occasion, il y a eu un échange de coups de fusils entre les avant-postes et vedettes ; mais on ne s'est fait aucun mal. — Havas.

On écrit de Londres, le 26 octobre, que l'ambassadeur de France, résidant à Brighton, vient souvent travailler à Londres, avec le comte Clarendon.

Les renforts envoyés dans la Méditerranée, sont : *Queen*, de 116 ; *Agamemnon*, de 91 ; *Leander*, de 50 ; *Highflyer*, de 21, à hélice ; *Terrible*, de 21 ; *Léopard*, de 18. — Havas.

Le *Morning-Chronicle* publie une dépêche télégraphique de Constantinople, du 17, annonçant que Mamick-Pacha se rend immédiatement à Paris et à Londres, en qualité de commissaire extraordinaire, pour contracter un emprunt de 4 millions sterling. Les armements continuent. — Havas.

INTÉRIEUR.

Circulaire adressée aux ingénieurs par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Paris, le 24 octobre 1853.

Monsieur, parmi les recommandations adressées aux ingénieurs, par ma circulaire du 18 mai dernier, le respect de la propriété privée, l'obligation de ne demander à ce principe que les sacrifices rigoureusement exigés par l'intérêt général est un des points sur lesquels j'ai le plus particulièrement insisté. Il y a là, en effet, une question très-grave, et l'administration s'en préoccupe à bon droit, en ce moment surtout où l'immense développement

FEUILLETON

ROSAMONDE LA SAVANTE.

Sur les bords fertiles de la Loire, à trois lieues de Tours, s'élevait, en 1820, un vaste château entouré de bois magnifiques et d'un parc fort étendu. Cette demeure, où auraient pu se loger commodément dix familles, n'était habitée que par une femme âgée et infirme, une jeune fille de dix-sept ans, et deux vieux domestiques.

Madame la marquise de Belfort avait, à l'époque où commence ce récit, quatre-vingt-trois ans ; il y en avait dix qu'elle était paralytique, et ne quittait plus le fauteuil où on la plaçait chaque matin et d'où on la soulevait le soir pour la mettre dans son lit ; elle ne pouvait articuler aucun son ; tout son corps était immobile comme une statue de bois ; ses grands yeux rayonnants de pensées et sa main gauche semblaient seuls avoir conservé la vie et le mouvement.

Madame de Belfort avait une fille unique qu'elle avait mariée au comte d'Aumont. Forcée de suivre son mari à Paris, et plus tard dans ses voyages, la jeune comtesse, émue du profond désespoir de sa mère, effrayée de son isolement, promit de lui envoyer le premier enfant qu'elle mettrait au monde, et de le lui laisser entièrement. Le premier-né fut une fille à qui on donna le nom de Rosamonde, et aussitôt que la petite pût marcher, madame d'Aumont l'apporta à sa mère.

— Je te tiens parole, lui dit-elle, voici ma fille ; élève-la comme tu m'as élevée, sous le feu de tes doux regards, avec le murmure saint de tes enseignements et l'exemple de tes vertus.

La grand'mère prit la petite Rosamonde et la tint longtemps serrée sur son cœur, oppressé de joie à la vue de ce bel ange qui venait ranimer sa vie... qu'elle allait aimer, soigner et bercer.

Un seul voisin visitait le château, c'était un vénérable ecclésiastique nommé l'abbé Giroux, qu'une santé délabrée avait forcé à la retraite. L'abbé Giroux venait tous les dimanches célébrer la messe dans la chapelle du château où l'on portait madame de Belfort ; il était extrêmement instruit, mais profondément dégoûté du monde ; triste, silencieux et distrait, il paraissait insensible à tout ce qui l'entourait, et vivait dans les souvenirs du passé et les rêves du monde à venir.

Le silence, une paix profonde, un complet isolement séparaient les habitants du château de tout ce qui existait alentour ; ils ignoraient autant ce qui se passait dans la société contemporaine que s'ils eussent vécu au fond d'une forêt vierge de l'Amérique.

Antoine, un des deux domestiques (l'autre était une vieille femme nommée Symphorienne), allait aux villages voisins tous les samedis faire les approvisionnements de la semaine. Les paysans du voisinage et les journaliers qui cultivaient l'immense jardin qui s'étendait derrière

le château, regardaient avec une crainte respectueuse cette demeure d'où l'on n'entendait sortir aucun son ; et si quelque affaire les amenait dans ses murs, ils parlaient bas comme dans une église.

Rosamonde, élevée dans ce recueillement et cette solitude, n'avait de la jeunesse que les formes pures et gracieuses. Elle était grande et mince, une pâleur monastique couvrait ses beaux traits. Ses grands yeux noirs avaient un regard calme, profond et doux ; sa démarche était lente et pleine de langueur, sa voix harmonieusement mélancolique. Elle était invariablement vêtue d'une robe de soie noire qui faisait ressortir la blancheur mate de sa peau. Ses magnifiques cheveux, relevés avec une austère simplicité, étaient de la teinte sombre et bleuâtre de l'aile du corbeau. Elle souriait rarement et ne riait jamais ; l'expression de sa charmante tête était grave et sérieuse ; et pourtant Rosamonde était parfaitement heureuse ; ses pensées ne s'éloignaient jamais des trois personnes qui l'avaient élevée et qu'elle aimait tendrement. Cette immobilité était une habitude de son corps, son âme naïve avait une activité dévorante, son cœur était doué d'une excessive sensibilité, tempérée par une piété profonde. Sa jeune tête était remplie d'une immense somme de savoir ; car cette belle jeune fille était savante comme un docteur de la Sorbonne. Monsieur l'abbé Giroux était venu pendant plusieurs années lui apprendre tout ce qu'il savait lui-même, c'est-à-dire,

qu'ont pris les travaux publics et la nécessité d'une rapide exécution semblent trop aisément provoquer à l'inobservation des règlements. Des plaintes récentes, en petit nombre d'ailleurs, je suis heureux de le dire, sont venues m'apprendre que mes recommandations n'avaient pas été partout suffisamment connues; je crois devoir, en les reproduisant et en les développant dans une instruction spéciale, montrer le prix que j'attache à les voir bien comprises et strictement observées.

Quel que soit l'intérêt engagé dans les études ou dans les travaux à entreprendre, quelque besoin qu'on ait d'en hâter l'exécution, il est toujours possible de procéder régulièrement, et l'on ne serait pas fondé à se plaindre aujourd'hui des lenteurs de l'administration. Mais, dans le cas même où la stricte observation des règles devrait amener quelque retard, le respect du droit de propriété est un principe trop élevé pour qu'on le subordonne à une pareille considération. Je recommande donc de nouveau de la manière la plus expresse aux ingénieurs, de ne jamais agir sans s'être préalablement munis de toutes les autorisations nécessaires, et s'ils trouvent de la résistance, même alors qu'ils sont parfaitement en règle, de ne recourir aux voies de rigueur qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation compatibles avec l'accomplissement de leurs obligations de service.

Je leur renouvelle également mes recommandations sur la conduite qu'ils ont à tenir lorsqu'ils sont entrés dans les propriétés, pour les occuper temporairement ou pour les traverser. La résistance des propriétaires à laisser pénétrer chez eux tient souvent à la crainte d'y voir commettre des dégâts inutiles, et il y a là, peut-être, une cause d'irritation plus grande que dans l'occupation même de la propriété. L'indemnité pécuniaire n'est pas acceptée comme une réparation suffisante du mal moral causé par des dommages que ne motive pas une impérieuse nécessité. Les ingénieurs doivent s'attacher à faire cesser de pareilles craintes, en donnant de bonnes directions à leurs agents, en s'abstenant, avec le plus grand soin, de tout ce qui pourrait nuire à la propriété, sans utilité pour les opérations, en atténuant, autant qu'il dépendra d'eux, les dommages inévitables, en ménageant, en un mot, la propriété autant que le permettront les exigences réelles des études ou des travaux.

Ces recommandations ne concernent pas seulement les ingénieurs de l'Etat; elles s'adressent également aux ingénieurs des compagnies concessionnaires de travaux publics et particulièrement de chemins de fer; les compagnies agissent comme déléguées de l'Etat, et si, en vertu de cette délégation, elles exercent les mêmes droits, elles sont aussi tenues aux mêmes obligations.

Je confie à MM. les préfets le soin de veiller à l'exécution franche et complète de mes prescriptions.

Recevez, Monsieur, l'assurance, etc.,

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, P. MAGNE.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Les nouvelles de Madrid sont du 22 octobre. Le ministère espagnol, s'étant consulté

avec le conseil royal, a été d'avis que les prélats n'avaient pas le droit d'intenter des poursuites directement contre les publications réputées offensantes pour la morale publique, sans s'adresser d'abord au gouvernement. — Havas.

ITALIE. — Turin, jeudi 27 octobre 1853.

« Le journal officiel de Turin publie une ordonnance royale qui nomme président de la Chambre des Députés piémontais, M. Rattagi, ministre de la justice, en remplacement de M. Boncompagni, démissionnaire. » — Havas.

TAITI. — La sécurité du port Papéété, les facilités qu'y rencontrent les bâtiments pour s'y ravitailler et s'y réparer ont été plusieurs fois signalées à l'attention des navigateurs. Le *Messenger de Taïti* contient, dans son numéro du 12 juin dernier, de nouvelles preuves de cet état de choses si favorable aux intérêts de la colonie et du commerce maritime :

Le trois-mâts américain, le *James-Edward*, qui s'est réparé dans l'arsenal de Faré-Utè, est sur le point de partir pour les Etats-Unis avec un chargement de fanons de baleine. Nous avons déjà fait connaître les circonstances qui ont amené l'échouage de ce navire; nous devons ajouter aujourd'hui quelques détails sur les réparations auxquelles il s'est vu contraint, et qui donneront une idée de l'excellence du port de Papéété, comme lieu de radoub, et de la puissance des moyens d'action réunis à Faré-Utè.

Le *James-Edward* essaya d'abord de se virer en quille sur la plage. Il se laissa couler, se démâta, calfata ses écoutes, ses écubiers, et, à l'aide de cabestans établis au rivage, tenta de se rouler comme on ferait d'un œuf. Malgré tout le talent nautique déployé dans cet essai, l'entreprise ne réussit pas et coûta 25,000 fr. environ. Alors il alla s'accoster au quai d'abatage, et découvrit sa voie d'eau, qui parut tellement grave que l'entrepreneur n'osa se charger des réparations, et que le capitaine se voyant abandonné des indigènes qu'il avait mis aux pompes, ne trouva d'autres ressources que d'en appeler au gouvernement. Il était temps: le navire menaçait de couler au quai même d'abatage. On le fit flotter, on découvrit sa quille, mâchée de bout en bout, et enlevée presque en entier au talon et au brion; il avait, en outre, plusieurs côtes défoncées: en un mot, il était en assez triste situation. Et les appareils et les ouvriers de l'arsenal furent immédiatement appliqués aux réparations; en cinq semaines, on le mit en état de flotter et de retourner avec une cargaison aux Etats-Unis; et toutes ces réparations si graves, si délicates, faites au milieu de circonstances si difficiles, car pendant plus d'une semaine il a fallu pomper jour et nuit pour l'empêcher de couler bas; toutes ces réparations, disons-nous, ne se sont guère élevées qu'à la somme de 28,000 fr.

Nous sommes heureux sans doute de signaler ici la puissance des moyens concentrés dans l'arsenal de Faré-Utè. Mais ce qui à nos yeux est presque une merveille, c'est la sécurité du port de Papéété. Le *James-Edward* est resté six semaines environ abattu en carène. Eh bien, durant tout ce temps, soit de jour, soit de nuit, on n'a pas été obligé de le relever un seul instant par circonstances de mer.

Aucun flot soulevé par le vent, aucune onde amenée par la marée ne sont venus le pousser contre le quai où il était accosté. Il n'est pas un marin qui puisse retenir une expression d'admiration en présence de ces avantages si rares du port de Papéété.

Au *James-Edward* a succédé le *Mercedes-Montes*, trois-mâts chilien, qu'une voie d'eau avait contraint de relâcher à Papéété; il n'a pas moins bien réussi; mais ces avaries étaient loin d'être aussi graves. Il a suffi de découvrir la voie d'eau, de refaire un peu de calfatage à l'une des virures de la quille pour le remettre en état de continuer sa traversée. Le *Mercedes-Montes* reprendra la mer dans quelques jours. Il doit être remplacé au quai d'abatage par l'*Ellen Broaks*, qui a demandé à reconnaître ses avaries et juger s'il y a lieu d'en tenter la réparation.

REVUE DE L'OUEST.

RENOUVELLEMENT PARTIEL ET TRIENNAL DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Le conseil de Préfecture de Maine-et-Loire, réuni le 17 octobre 1853, en séance publique, sous la présidence de M. le Préfet, a, conformément aux articles 8 et 25 de la loi du 22 juin 1853, procédé au tirage au sort des séries du conseil général et des conseils d'arrondissement dont la composition, pour le renouvellement partiel et triennal, a été arrêtée par le conseil général, dans sa séance du 24 août dernier, suivant la répartition ci-après, savoir :

1^o Pour le conseil général, comprenant 34 membres, en deux séries composées de 11 cantons chacune, et une série composée de 12 cantons :

1 ^{re} SÉRIE DE 11 MEMBRES.	2 ^e SÉRIE DE 11 MEMBRES.	3 ^e SÉRIE DE 12 MEMBRES.
Angers (n.-e.) . . . 1	Angers (n.-ouest) . . . 1	Angers (sud est) . . . 1
Brillay 1	Chalonnnes sur-L. . . 1	Les Ponts de-Cé . . . 1
Thouarcé 1	Louroux-Bécon . . . 1	St-Georges sur-L . . . 1
Baugé 1	Beaufort 1	Durtal 1
Noyant 1	Seiches 1	Longué 1
Beaupreau 1	Champtoceaux . . . 1	Cholet 1
Montfaucon 1	Chemillé 1	St-Florent-le-Vieil . . 1
Doué 1	Gennes 1	Montrevault 1
Saumur (sud) 1	Saumur (nord.e.) . . . 1	Saumur (n.-ouest) . . . 1
Châteauneuf 1	Montreuil-Bellay . . . 1	Vihiers 1
Pouancé 1	Ségré 1	Candé 1
		Le Lion-d'Angers . . . 1
	11	11
		12

2^o Pour les conseils d'arrondissement, en deux séries composées de chacune 17 membres.

1 ^{re} SÉRIE.	2 ^e SÉRIE.
Angers (nord-est) 1	Angers (sud est) 1
Angers (nord-ouest) 1	Chalonnnes-sur-Loire . . . 1
Thouarcé 1	Les Ponts de Cé 1
Brillay 1	Saint-Georges s Loire . . . 1
Le Louroux-Béconnais 1	Baugé 1
Beaufort 1	Durtal 1
Longué 1	Noyant 1
Seiches 1	Cholet 1
Beaupreau 1	Saint Florent le-Vieil . . . 1
Chemillé 1	Montrevault 1
Montfaucon 1	Saumur (nord ouest) 1
Champtoceaux 1	Saumur (sud) 1
Saumur (nord-est) 1	Gennes 1
Montreuil-Bellay 1	Doué 1
Vihiers 1	Candé 1
Châteauneuf 1	Pouancé 1
Le Lion-d'Angers 1	Ségré 1
	17
	17

le grec, le latin, l'histoire, et enfin, il l'avait instruite, un peu par désaveu et beaucoup par affection. Il l'aimait comme son propre enfant; seulement le saint homme avait oublié qu'elle était du sexe féminin, et il lui avait donné une éducation de bachelier ès-lettres. La bibliothèque du château contenait quelques milliers de volumes, et Rosamonde avait lu et commenté consciencieusement chaque auteur. Sa grand-mère lui avait appris l'anglais et l'allemand; Antoine, qui avait fait plusieurs voyages en Italie avec M. de Belfort, le grand-père de Rosamonde, Antoine, voulant aussi lui enseigner quelque chose, lui apprit l'italien.

Que mes chères lectrices ne s'imaginent point que Rosamonde était une fille pédante, prétentieuse, parlant par sentences... car jamais plus douce, plus simple et plus pieuse enfant ne s'épanouit à l'ombre des murs maternels, comme une violette sous la mousse. Rosamonde croyait naïvement que toutes les jeunes filles de son rang étaient aussi savantes qu'elle-même, et elle ne tirait aucune vanité de son instruction.

Le 15 mars 1820, Rosamonde avait, ce jour-là, atteint sa dix-septième année, le facteur aux lettres vint sonner à la grille du château: c'était une chose fort inaccoutumée et qui arrivait tout au plus une ou deux fois par an. Antoine alla recevoir la lettre que le facteur apportait, elle était adressée à Rosamonde, et il rentra dans le vaste salon où la jeune fille était assise auprès de sa

grand-mère, occupée à un ouvrage de tapisserie.

— Une lettre pour vous, Mademoiselle, dit Antoine de sa voix grave.

Rosamonde prit le papier: une légère surprise était peinte sur ses beaux traits... jamais pareille chose ne lui était arrivée. Ordinairement, madame la comtesse d'Aumont écrivait à sa mère en ajoutant quelques mots pour sa fille. Ce qui augmentait la surprise de Rosamonde, c'est qu'elle ne reconnaissait point l'écriture.

Madame de Belfort fit signe à sa petite-fille de lire la lettre, et elle lut ce qui suit :

« — Chère sœur ! »

— Ah? dit Rosamonde d'un ton interrogatif et en levant ses yeux veloutés sur la paralytique.

Madame de Belfort traça rapidement de sa main gauche, seule valide, un mot sur l'ardoise placée sur une petite table auprès d'elle; ce mot était: Edma.

— Ma sœur Edma? reprit Rosamonde.

Médecine de Belfort fit un signe affirmatif.

— Elle a un an de moins que vous, mon enfant, dit la vieille Symphorienne; je me souviens très-bien de la lettre qui annonçait sa naissance; vous dormiez sur mes genoux quand madame la marquise eut la bonté de la lire à Antoine et à moi. Mais, que dit mademoiselle Edma?

« — Ma chère sœur, reprit Rosamonde avec une douce patience, quoique je n'aie pas le bonheur de vous connaître, je meurs d'envie de vous embrasser, notre

vénérable aïeule, dans ses lettres à maman, vous ayant dépeinte comme un ange incomparablement beau et bon. »

Rosamonde s'arrêta de nouveau et jeta un long regard rempli de reconnaissance et d'affection sur madame de Belfort, puis elle reprit :

« — M. le comte de Morcef a demandé ma main, et nous serons mariés le 15 mai de cette année, c'est-à-dire dans deux mois... Mon futur me comble déjà de présents magnifiques ! Il faudrait écrire tout un volume pour peindre la richesse, l'élégance, le goût parfait des objets qu'il m'envoie chaque jour... Je suis aux anges !... Je serais bien plus heureuse, ma chère Rosamonde, si vous partagiez mon bonheur; maman désire que vous veniez passer le mois de mai avec nous... Cependant, elle ne voudrait en rien contrarier notre vénérée grand-mère. Notre frère Arthur aussi vous supplie de venir... il y aura des fêtes charmantes. Je me figure votre étonnement et votre joie à la vue de ces splendeurs auxquelles vous n'êtes point accoutumée, n'ayant jamais quitté le triste et ennuyeux château de nos ancêtres.

» Venez, chère sœur, notre père, maman et Arthur vous embrassent et vous prient de présenter nos profonds respects à M^{me} la marquise de Belfort, notre bien-aimée aïeule.

» Je vous donne un bon baiser.

» Votre tendre sœur, EDMA D'AUMONT. »

(La suite au prochain numéro.)

Pour le tirage au sort des trois séries du conseil général, trois billets portant : l'un la lettre A, désignant la 1^{re} série, l'autre la lettre B, désignant la 2^e série, le troisième enfin, portant la lettre C, désignant la 3^e série, ont été mis fermés dans l'urne; l'ordre de la sortie de ces billets devant marquer l'ordre du renouvellement de chacune des séries de canton à laquelle chaque billet se rapporte.

Cette opération terminée, le tirage successif a été opéré et a donné le résultat suivant :

Au 1^{er} tour est sorti le billet portant la lettre B, désignant la 2^e série, pour le renouvellement de la 3^e année.

Au 2^e tour est sorti le billet portant la lettre C, désignant la 3^e série, pour le renouvellement de la 6^e année.

Au 3^e tour est sorti le billet portant la lettre A, désignant la 1^{re} série, pour le renouvellement de la 9^e année.

Ensuite :

Pour le tirage au sort des deux séries des Conseils d'arrondissement ;

Deux billets portant, l'un la lettre D, désignant la 1^{re} série, l'autre portant la lettre E, désignant la 2^e série, ont été mis fermés dans l'urne.

L'ordre de la sortie de ces billets devant marquer l'ordre du renouvellement de chacune des séries de canton à laquelle chaque billet se rapporte.

Cette opération terminée, le tirage successif a été opéré et a donné le résultat suivant :

Au 1^{er} tour est sorti le billet portant la lettre D, désignant la 1^{re} série, pour le renouvellement de la 3^e année.

Au 2^e tour est sorti le billet portant la lettre E, désignant la 2^e série, pour le renouvellement de la 6^e année. (Journal de Maine-et-Loire).

CHRONIQUE LOCALE.

Les heures d'arrivée et de départ du chemin de fer changent, à partir du 31 de ce mois. Nous publierons le tableau du service d'hiver, mardi prochain.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 28 octobre.

Le *Moniteur* publie aujourd'hui des détails sur une excursion de Leurs Majestés à Chauny et au fort de Ham, ainsi que sur les derniers actes de munificence de l'Empereur à Compiègne.

La feuille officielle reproduit, en outre, une dépêche télégraphique du consul général de France à Bucharest, en date du 25, qui annonce formellement l'ouverture des hostilités entre les Turcs et les Russes. Cette dépêche, d'après laquelle deux bateaux à vapeur et huit chaloupes canonnières russes n'ont pu forcer le passage du Danube, devant la forteresse turque d'Isatcha, qu'après avoir éprouvé une perte d'un lieutenant-colonel de trois officiers et douze matelots tués et de cinquante blessés, a causé une assez vive sensation, bien qu'on s'attendait, depuis quelques jours, à recevoir une nouvelle de ce genre. La bourse, pour sa part, a éprouvé un nouveau mouvement de baisse, devant cette certitude acquise, que la guerre était bien commencée. — Havas.

D'après des lettres de Widdin du 15 octobre, la force des Turcs sur l'île qu'ils ont occupée : est de 4,200 hommes. Il n'est pas probable néanmoins que les Turcs aient fait autre chose qu'une reconnaissance.

D'autres lettres de Bucharest du 18 octobre prétendent que le prince Gortschakoff a tenu, le 11, un conseil de guerre dans lequel on aurait résolu d'évacuer la partie méridionale de la petite Valachie, pour attirer les Turcs hors des retranchements établis sur l'autre rive du Danube. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les arrivages de grains continuent, à Marseille, dans de grandes proportions. Du 13 au 16 octobre, il est entré dans ce port 62 navires dont les chargements présentent un total de 240,782 hectolitres de grains.

Le nombre des navires attendus chaque jour à Marseille est bien plus considérable.

Les nouvelles reçues du Levant la semaine dernière, par le *Caire*, donne des détails sur l'immense mouvement que le transport des grains imprime à la navigation.

Il était arrivé à Malte, du 6 au 12 octobre, 18 navires venant de divers points, chargés de blé à destination de Marseille; 39 navires sont partis de Constantinople, du 24 septembre au 4 octobre, tous aussi chargés de blé pour le même port. Du 26 au

31 septembre, en 4 jours seulement, 23 navires avaient fait voile d'Odessa pour Marseille.

Ainsi, dans une seule semaine, on a appris le départ, de trois ports seulement, de 80 navires dont les chargements ne doivent pas être inférieurs à 300,000 hectolitres.

D'autre côté, les importations des Etats-Unis ne sont pas moins considérables. Les nouvelles reçues de New-York par le dernier paquebot annoncent le départ, du 30 septembre au 4 octobre, des navires *Art-Union*, *Saint-Nicholas*, *Zurich* et *Samoset*, destinés pour le Havre, et dont les chargements se composent de 23,511 barils de farine et 45,203 boisseaux de blé.

Dix autres navires étaient à cette époque en chargement dans le port de New-York, destinés aussi pour le Havre. D'après le rapport de leur tonnage avec celui des navires dont on annonce le départ, ils doivent prendre en farine et en blé l'équivalent de 100,000 hectolitres.

Les expéditions de New-York pour les autres ports de France qui n'ont pas avec les Etats-Unis des relations aussi suivies que le Havre étaient aussi très-importantes. Du 23 au 30 septembre, il était parti pour Bordeaux, Marseille et Dunkerque cinq navires dont les chargements comportent 5,898 barils de farine et 49,647 boisseaux de froment. (Débats).

— Une dépêche du capitaine M. Clure, en date à bord du navire de Sa Majesté *l'Investigator*, en vue de la pointe Warren, mer polaire, le 24 août 1853, contient quelques détails curieux sur les Esquimaux. On en a rencontré trois en vue de la pointe Dew. Ils ont d'abord paru très-craintifs; mais, après l'échange des signes d'amitié, consistant à élever les bras trois fois au-dessus de la tête, ils se sont approchés du bateau des Anglais, et ils sont devenus très-communicatifs, surtout après l'agréable salutation consistant à se frotter le nez l'un contre l'autre. La tribu se compose de dix tentes, suivant ce qui a été déclaré à l'interprète, M. Miersching. La tribu s'était réunie la veille dans le plus grand étonnement, à la vue des grands arbres (grands mâts) des navires anglais. Elle ne comprenait pas comment les Anglais faisaient marcher ces arbres. Ce peuple est simple, doux, très-sale et très-misérable. Les Esquimaux font quelques affaires avec une compagnie russe qui fait le commerce des fourrures. Ils ont promis de donner de la chair de daim aux blancs qu'ils pourraient rencontrer et de les traiter avec douceur. Ils ont, de distance en distance, des cachés, ou espèces de réserves, où ils mettent leur venaison pour la trouver au besoin.

A l'île de Jones, l'expédition anglaise a encore rencontré des Esquimaux qui ont donné du poisson et des canards, en échange d'un peu de tabac. Ces indigènes étaient très-étonnés de l'ampleur des monchoirs des Anglais (c'est ainsi qu'ils appellent les voiles). Le chef possédait un fusil portant sur le canon le nom de « Barnet, 1840. » Ce fusil avait été donné par les Russes. Le poisson qu'ils portent est surtout la truite saumonée. Plusieurs sont venus à bord; il a fallu se frotter nez contre nez et recevoir de rudes accolades, très-désagréables, attendant l'excessive saleté de ces hommes. Pendant l'été, ils vivent dans ces îles désolées, et l'hiver, ils se retranchent dans des huttes. Leurs femmes et leurs tentes étaient dans une autre île. Les hommes sont d'une assez belle taille. A un certain moment, on les a vus faire cercle autour d'une perche surmontée d'une calotte de peau. L'on n'a pas su la signification de cette bizarre cérémonie. On leur a donné un petit pavillon de navire auquel ils n'osaient pas d'abord toucher. L'interprète leur a dit de le garder, pour le montrer aux blancs qu'ils viendraient à rencontrer. Le chef a pris le pavillon dans ses bras, et, suivi de toute sa troupe, il s'est mis à courir dans la direction de son canot, empressé, sans doute, d'aller montrer aux femmes le présent qu'on venait de lui faire. Le lendemain, l'expédition a reçu de nombreuses visites. Quoique surveillés de près, ils étaient adroitement parvenus à s'emparer, à bord, de quelques petits objets qu'on leur a fait restituer; et, pour les punir de cet abus de confiance, on ne leur a pas fait d'autre cadeau.

Une autre tribu, à quelque distance, était moins aimable; quand l'expédition anglaise a paru, deux sauvages, avec des gestes menaçants, et bandant leurs arcs, déjà armés de flèches, semblaient vouloir décocher leurs traits. L'interprète a endossé le costume des Esquimaux. Ces hommes se sont rapprochés; mais, à la vue de quelques fusils dans les mains de l'équipage, ils sont entrés en fureur, et ils ont vociféré jusqu'à ce que les armes eussent été déposées à terre pour les calmer. Ils les ont regardées avec beaucoup d'attention, se tenant toujours à distance respectueuse; le chef a déclaré à l'interprète que la tribu était en guerre avec les tribus indiennes, qui lui avaient fait beaucoup de mal.

Elle redoute surtout les hommes blancs, qui distribuent de très-mauvaise eau; cette eau a tué beaucoup de monde ou rend les hommes fous (l'eau-de-vie). Le chef avait un vieux bouton de cuivre suspendu à son oreille. Il a prétendu que ce bouton avait appartenu à un blanc, qui avait été tué par quelqu'un de sa tribu; mais il a été impossible d'obtenir des explications catégoriques sur ce malheureux blanc et sur l'époque où il aurait été tué; l'interprète n'a pu se faire donner à cet égard aucune explication. De distance en distance on rencontrait de vieilles huttes à moitié démolies et dont le bois est pourri. Les îles abondent en canards et oiseaux sauvages. (Globe.)

VARIÉTÉS.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'AGRICULTURE ET D'ÉCONOMIE DU BÉTAIL

Par M. RICHARD (du Cantal), ancien membre des assemblées constituante et législative, etc.

Economie du Bétail. — Du Bœuf.

(Suite et fin.)

Voilà ce qui arrive toujours dans les circonstances semblables à celles que je viens de citer. Partout j'ai vu se reproduire le même fait, il sera constant partout où l'on voudra le vérifier.

Pour faire le choix d'un individu comme d'une race à adopter, il faudra donc toujours consulter les ressources du sol qu'on exploite et celles de son agriculture: c'est là une condition essentielle, indispensable au succès; ici, il n'y a pas d'exception à la règle. Il faut toujours offrir à un animal importé des ressources au moins égales à celles dont il est la conséquence; s'il ne les a pas, il dépérit, il se dégrade, et, au lieu d'atteindre le but proposé, il s'en éloigne, au détriment du cultivateur qui l'a choisi comme améliorateur.

Dans tous les cas, et en tenant toujours compte des courtes observations que je viens de faire, voici à quels caractères généraux on reconnaîtra un bœuf de bonne nature, quelle que soit son espèce, sa race: tête courte et large, naseaux grands, bien ouverts; cornes fines, noires ou blanches; les yeux doivent être placés bas, grands, bien ouverts et munis de paupières fines, souples, très-mobiles et garnies de longs cils. Sans être trop chargée, l'encolure sera bien musclée; l'absence du fanon, loin d'être un défaut, caractérise ordinairement de bonnes races, surtout pour la boucherie. C'est à tort que beaucoup d'éleveurs recherchent un long fanon pendant entre les membres antérieurs.

Ce large pli de la peau ne prouve rien d'avantageux pour la qualité des animaux. Il n'appartient qu'aux races communes; les races fines, bien perfectionnées n'en ont que la trace. Le garrot, le dos, les reins du bœuf doivent être larges, les côtes arrondies, les épaules longues et charnues, le ventre cylindrique; la croupe doit toujours être longue, large, bien musclée, et la cuisse descendue, longue et bien culottée. La queue doit être fine: les membres courts, bien conformés et d'aplomb sont les plus beaux. Leurs os doivent être minces, mais avec des tendons bien détachés et forts; un tendon bien accentué indique toujours un développement musculaire puissant; s'il est net et bien dessiné, il est un indice de la finesse du sujet.

Le poil doit être fin, luisant, moelleux à la main; la peau sera souple, bien détachée des côtes; si elle est épaisse, dure au toucher, elle indique une race commune. Tels sont les caractères généraux d'un bœuf de bonne nature.

Mais un animal qui a la tête étroite, allongée, les naseaux rétrécis, les yeux petits, couverts et placés haut, les cornes grosses, verdâtres ou d'un tissu grossier, l'encolure épaisse, le garrot saillant et maigre, le dos et les reins étroits, le flanc long et creux, la côte aplatie, la croupe tranchante, courte et maigre, les cuisses plates et grêles, la queue grosse, les membres longs et gros, déviés et sans aplomb, est un bœuf commun, de mauvaise nature. Ce genre de conformation vicieuse comporte, ordinairement, une physionomie stupide. La peau, dans ce cas, est épaisse, dure, le plus souvent adhérente aux côtes; mais, en tout cas, elle manque de souplesse, de moelleux; le poil est gros, long, terne et sec au toucher: ne choisissez jamais un pareil animal, surtout pour l'engrais. Ce serait peine et dépenses perdues. (Agriculture.)

BOURSE DU 27 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 99 10.
3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 72 35.

BOURSE DU 28 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 99 60.
3 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 71 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

FORÊT DE FONTEVRAULT

COUPES DE BOIS

A VENDRE

Le dimanche 6 novembre, à une heure
En l'auberge de la Croix-Blanche,
à Fontevault :

1° Environ 20 hectares, au lieu dit
de Calais, près le carrefour de la Po-
mère ;

2° Environ 8 hectares, aux Viviers,
joignant la coupe exploitée cette année
par M. de Richaudeau.

S'adresser, à Fontevault, au garde
Guy, pour voir les coupes, et, pour
traiter, à M. BRUAS, négociant à Sau-
mur. (651)

A VENDRE

1° MAISON neuve, à la Pierre-
Couverte de Bagueux, avec belle cave
voûtée sous le bâtiment.

2° CLOS, au même lieu, contenant
49 ares 50 centiares ;

3° Deux petites MAISONS, dans le
bourg de Bagueux ;

4° Et TERRAINS propres à bâtir,
à Saumur, levée d'Écointe, en face
la maison de M. Trouillard, et rue du
Champ-de-Foire, joignant d'un côté
et d'un bout ledit Champ-de-Foire.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

UNE MAISON

Sise rue Saint-Nicolas, n° 37,

Et A LOUER

Boutique et divers appartements,
dans la même maison.

S'adresser à M. BRIÈRE, rue des
Payens, n° 16. (653)

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Grand-Noyer,
Appartenant à M. Henri MAYAUD, et
actuellement occupée par M. Paul
Mayaud.

Cette maison, fraîchement décorée,
consiste en salon de compagnie, salle
à manger, plusieurs chambres à cou-
cher, servitudes et cour.

S'adresser à M. Henri MAYAUD,
ou à M^e LEROUX, notaire. (584)

LEÇONS D'ANGLAIS

EN VILLE — RÉPÉTITIONS AU COLLÈGE.

S'adresser, au Collège, au Profes-
seur d'anglais (natif d'Angleterre).

A AFFERMER

Par Adjudication,

POUR LA TOUSSAINT 1854,

Le dimanche 30 octobre 1853, à midi,
en la mairie de Saint-Florent, par le
ministère de M^e CHASLE, notaire à
Saumur,

LA FERME DU POITRINEAU,
Actuellement exploitée par le sieur
Foucault, et appartenant à la commune
de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser, pour les renseignements,
à M. le Maire de Saint-Florent. (637)

A VENDRE

A l'amiable,

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

CINQ PRÉS

Ayant dépendu du domaine de la Ronde,

D'une contenance de 41 hectares 91
ares, sans constructions et par consé-
quent, sans aucuns frais de réparations
ni d'assurances ; le revenu étant le plus
net que l'on puisse rencontrer dans
aucune acquisition territoriale.

S'adresser, chez M^e DUTERME, no-
taire à Saumur. (278)

A VENDRE

DEUX MAISONS se tenant, ayant
chacune : boutique, cave, chambres,
greniers, etc., situées à l'entrée de la
rue de la Tonnelles, près la place de
l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-
Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue
St-Jean, ou encore à M. PINET, rue
Beaurepaire.

A VENDRE

Ou A LOUER

UNE MAISON DOUBLE

AVEC JARDIN

Rue de la Basse-Ile, 16 ;

Plus un AUTRE JARDIN, vis-à-
vis l'ancienne gare du chemin de fer.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à
Saumur. (558)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON et 88 ares de terre et
vigne, près le Poitrineau, commune
de Saint-Florent, appartenant à M.
Bretonneau.

S'adresser audit notaire. (639)

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop Concentré de Salsepareille
Composé de QUET aîné, Pharmacien
de Lyon, est reconnu bien supérieur
au Rob Laffecteur ; il guérit radicale-
ment, sans Mercure, les Affections de
la peau, les Dartres, Scrofules, Pertes,
Douleurs, Rhumatismes, ainsi que les
Maladies Syphilitiques nouvelles ou
anciennes (Voir l'instruction). On évi-
tera les contrefaçons en exigeant tou-
jours le cachet et la signature QUET
aîné. — Dépôt à Saumur, à la phar-
macie FAULCON, rue Royale, Ch.
LEBRUN, successeur ; à Angers, M.
MÉNIÈRE, place du Pilon. (317)

HENRY, COIFFEUR,
A Saumur,

A l'honneur de prévenir qu'il vient
d'ouvrir un SALON DE COIFFURE, chez
M. Nanceux, rue de la Comédie, au
premier. Comme par le passé, il tien-
dra tous les objets concernant la par-
fumerie et pourra les offrir à de très-
bonnes conditions ; il se recommande à
la bienveillance de tous, et prie les
personnes qui lui ont déjà accordé leur
confiance de croire qu'il fera tous ses
efforts pour la mériter. (629)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la
Sous-Préfecture et de la Mairie.

LE MONITEUR UNIVERSEL

Seul Journal officiel de l'Empire français.

40 fr. par an, — 20 fr. pour six mois, — 10 fr. trois mois,

Pour Paris et les Départements.

Envoyer, franco, un mandat sur la poste, au Gérant du *Moniteur*, 6, rue des
Poitevins. (180).

A Paris, DUSACQ, Libraire agricole de la *Maison rustique*,
rue Jacob, n° 26.

**JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE
ET DE JARDINAGE**

Fondé par le D^r BIXIO, publié par les rédacteurs de la *Maison rustique*,
sous la direction de M. BARRAL, ancien élève et répétiteur de l'École
Polytechnique. — Le *Journal d'Agriculture pratique*, destiné à tenir les
cultivateurs au courant de tous les progrès de l'agriculture et du jardi-
nage, paraît les 5 et 20 de chaque mois en un cahier de 50 pages in-4° et
contient les gravures nécessaires à l'intelligence du texte.

Prix : Un an (franco) . . . 12 fr.

MAISON RUSTIQUE DU XIX^e SIÈCLE

5 volumes in-4°, équivalant à 25 vol. in-8° ordinaires, avec 2,500 gra-
vures représentant tous les instruments d'agriculture et de jardinage,
machines, appareils, arbres, arbustes, plantes, fleurs, serres, légumes,
races d'animaux, bâtiments ruraux, etc. — Tous les articles sont signés.

Prix : Un volume 9 fr. »

— Les cinq volumes (ouvrage complet) . 39 fr. 50

Le cinquième volume (ENCYCLOPÉDIE D'HORTICULTURE) vient de paraître.

REVUE HORTICOLE

Par MM. POITEAU, DECAISNE, NEUMANN, PÉPIN, VILMORIN, paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque mois, et contenant tout ce qui paraît d'intéressant
en horticulture, comme plantes nouvelles, utiles ou d'agrément, nou-
veaux procédés de culture, analyses et extraits d'ouvrages.

Prix : Un an, avec 24 gravures coloriées, 9 fr. ; sans gravures, 5 fr.

LE BON JARDINIER POUR 1853

Par POITEAU et VILMORIN, in-12 de 1550 pages. Prix ? 7 fr.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Echo de la Littérature, des Sciences et des Arts (Paraissant tous les Dimanches).

DEUXIÈME ANNÉE COMMENÇANT LE 1^{er} MAI 1853.

Publiée avec le concours des sommités de la littérature contemporaine, la *Presse Littéraire* donne chaque semaine dans ses 48 col. grand-in 4° la valeur d'un volume in-8°. La *Presse Littéraire* croit avoir tenu dans sa première année toutes les promesses qu'elle a faites à ses souscripteurs. L'espace dont on peut disposer dans une annonce ne saurait suffire à l'énumération des quatre cents articles qu'elle a publiés dans cette première année : il suffira, pour donner une idée de la valeur de ce recueil, de dire qu'on trouve dans ses colonnes, au bas de morceaux littéraires très-divers et de tous les tons, les noms de MM. de Lamartine, de Châteaubriant, Armand Carrel, Georges Cuvier, Andrieux, Villemain, Sainte-Beuve, Charles Nodier, Saint-Marc Girardin, P. Mérimée, Eugène Scribe, J.-J. Ampère, Ch. Romey, Cuvillier-Fleury, Macaulay, Philarette Chasles, Ch. Nisard, Béranger, George Sand, Alex. Dumas, Alph. Karr, Emile Souvestre, Jules Sandeau, Armand de Pontmartin, Léon Gozlan, Charles Dickens, Théophile Gautier, Jules Janin, Alph. de Calonne, Méry, Francis Wey, Marie Aycard, Louis Lurine, Albéric Second, Stanislas Bellanger, Benjamin Tilleul, A. Chevalier, Philibert Audebrand, Alfred Michiels, Henri Monnier, Henri de Lacretelle, Ernest Legouvé, Paul de Kock, Etienne Enault, Stéphen de la Madeleine, Maurice Saint-Aguet, Félix Tournachon, G. de Landelle, Auguste Barbier, etc., etc.

Ces noms à divers titres aimés du public, et auxquels la *Presse Littéraire* a dû son succès, brilleront non moins souvent dans les colonnes de la deuxième année. Mais succès oblige, et dans son cadre de plus en plus large viendront se placer quelques noms qui n'y ont pas encore figuré : c'est ainsi qu'outre de nouveaux articles de MM. Villemain, Sainte-Beuve, Mérimée et Scribe, de l'Académie française, qui ont déjà fourni à notre

Les abonnés d'un an reçoivent en prime franco avec le premier envoi, 1° La *Case de l'Oncle Tom*, 1 vol. in-8° ; 2° *Bérençère*, roman, par M. Alphonse de Calonne ; 3° la *Fiancée de Grenade*, roman historique, par M. Justin Améro.

BUREAUX, A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 55. — PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, 15 FR. — SIX MOIS, 8 FR. (ÉTRANGER, LE PORT EN SUS).

Les abonnements datent du 1^{er} de chaque mois. On s'abonne en adressant franco un mandat sur la poste à M. LABORDE, directeur, ou par l'entremise des Libraires, des Directeurs de Poste et des Messageries.

première année tant de belles et brillantes pages, nous en donnerons de plusieurs autres membres distingués de l'Institut, savoir : MM. Thiers, Guizot, Fourens, Patin, Alfred de Vigny, Vitet, Charles de Rémusat, Victor Cousin, de l'Académie Française : — Etienne Quatremère, Dureau de la Malle, Augustin Thierry, Beugnot, Rainaud ; Paulin Paris, Philippe Lebas, Littré, Ampère, Charles Magnin, de Saulcy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; — Dunoyer, Alexis de Toqueville, Gustave de Beaumont, Dupin aîné, Michel Chevalier, Michelet, Amédée Thierry, de l'Académie des Sciences morales et politiques ; — F. Arago, de l'Académie des Sciences. Et, en dehors de l'Institut, de l'abbé Maret, Gerbet, le Père Lacordaire, Ozanam, Vinet, Damas-Binard, Ch. Louandre, Ponsard, Emile Angier, Ferdinand Denis, X. Marmier, etc., etc.

La *Presse Littéraire* donne tous les mois un des articles les plus remarquables des *Causes célèbres étrangères*, ouvrage publié autrefois en 5 vol. in-3°, et qui ne se trouve plus depuis longtemps dans la librairie. Les procès célèbres qui ont eu lieu en France seront aussi successivement passés en revue.

La *Presse Littéraire* a aussi publié dans le cours de la première année la *Case de l'Oncle Tom*, traduction de MM. Ch. ROMÉY et ROLET, la plus complète qui ait été faite jusqu'ici de l'ouvrage de M^{me} Stow. Ce beau livre, formant un joli volume in-8°, est en vente au prix de 4 fr. 25 c. dans les bureaux de la *Presse Littéraire*. Par la poste, franco, 2 fr. — Dans le cours de sa deuxième année, la *Presse Littéraire* publiera un grand nombre de nouvelles traduites des principaux auteurs anglais et américains, par les traducteurs de la *Case de l'Oncle Tom*.

La *Case de l'Oncle Tom*, 1 vol. in-8° ; 2° *Bérençère*, roman, par M. Alphonse de Calonne ; 3° la *Fiancée de Grenade*, roman historique, par M. Justin Améro.